



## **Colloque de clôture du programme de recherche FAPPA « Faire des politiques publiques en Afrique »**

### **\*\*\* Appel à communications \*\*\***

Dates : Lundi 28 et Mardi 29 juin 2021

Lieu : Sciences Po Bordeaux

Organisation : Dominique Darbon (Sciences Po Bordeaux)  
Rozenn Nakanabo Diallo (Sciences Po Bordeaux)  
Olivier Provini (Université de La Réunion)  
Sina Schlimmer (Institut français des relations internationales)

\*\*\*

Ce colloque est issu du programme de recherche FAPPA (Faire des Politiques Publiques en Afrique. Action publique et opérationnalisation : cadrage de la recherche et appui aux acteurs de la Nouvelle-Aquitaine impliqués dans des programmes d'action publique sur le continent africain) hébergé au laboratoire Les Afriques dans le Monde à Sciences Po Bordeaux et réunissant cinq principaux partenaires : l'Agence Française de Développement (AFD), la région Nouvelle-Aquitaine, SO Coopération Nouvelle-Aquitaine, le F3E et Sciences Po Bordeaux (<https://fappa.hypotheses.org/>).

Ce programme de recherche consistait à étudier et à comparer les processus de négociation, de formulation et de mise en œuvre des politiques publiques dans six pays (Maroc, Côte d'Ivoire, Kenya, Tanzanie, Madagascar et Mozambique) et quatre secteurs d'action publique (gestion des ressources naturelles, politiques de la ville, réforme de l'éducation et politiques sociales). Le colloque consistera à diffuser, parmi les chercheurs en sciences sociales et les praticiens de l'action publique présents, les principaux résultats accumulés pendant les quatre années de recherche (2017-2021), d'en effectuer le bilan et de dégager de nouvelles pistes de réflexion.

C'est dans ce cadre que nous organisons deux ateliers qui permettront, d'une part, de diffuser certains résultats sectoriels et théoriques accumulés durant le programme FAPPA et, d'autre part, d'ouvrir le colloque à de nouvelles contributions afin de croiser les travaux et les

méthodes. Aussi, nous lançons un appel à communications pour deux ateliers : la gouvernance urbaine et les politiques de l'emploi en contextes africains — sachant que le programme de recherche pourra, dans la limite des ressources disponibles, prendre en charge les frais de déplacements.

Les deux ateliers sont détaillés ci-dessous.

Les propositions de communications (3 pages maximum) sont à envoyer, au plus tard le **31 janvier 2021**, aux adresses mails suivantes : [d.darbon@sciencespobordeaux.fr](mailto:d.darbon@sciencespobordeaux.fr) ; [r.nakanabo.diallo@sciencespobordeaux.fr](mailto:r.nakanabo.diallo@sciencespobordeaux.fr) ; [olivier.provini@univ-reunion.fr](mailto:olivier.provini@univ-reunion.fr) et [schlimmer@ifri.org](mailto:schlimmer@ifri.org).

Nous nous tenons à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire.

Très cordialement et au plaisir d'échanger ensemble,

Dominique Darbon, Rozenn Nakanabo Diallo, Olivier Provini et Sina Schlimmer

\*\*\*

### **Atelier n°1. La gouvernance urbaine en contextes africains**

La croissance sans précédent des villes est devenue un axe central des discours sur le développement en Afrique. Que ce soit à travers la publication des rapports d'organisations internationales (notamment l'ONU-Habitat et la Banque mondiale) ou l'organisation d'événements thématiques bilatéraux (comme le Sommet France-Afrique prévu, initialement, pour l'été 2020), l'extension urbaine déclenchée par une croissance démographique soutenue est construite comme un problème public international nécessitant l'intervention d'experts et des autorités publiques. Si les contextes urbains en Afrique attirent depuis plusieurs années déjà l'intérêt des chercheurs afin de saisir une pluralité d'objets socio-économiques (e.g. la transformation des classes sociales, les modalités de l'action collective, les enjeux fonciers, l'accès au logement, etc.), le développement récemment de certains concepts théorisant le développement urbain (e.g. les « villes durables » promues dans les Objectifs de développement durable ou les « villes intelligentes ») contribue plutôt à une définition des villes comme un objet à part entière où les secteurs d'action publique (transport, logement, foncier, administration, investissement, environnement, etc.) se confondent. Alors qu'un enchevêtrement entre les institutions et les acteurs de ces différents « domaines urbains » semble être évident, une approche en terme de sociologie de l'action publique permet de déconstruire l'objet « ville », de démêler les divers programmes d'action à l'œuvre et de saisir les jeux de pouvoir entre les acteurs politiques, privés et techniques qui sont en compétition pour façonner les contours des villes africaines et les dynamiques qui les traversent.

Nous proposons trois axes de réflexion, sachant que nous étudierons l'ensemble des propositions de communication qui concernent les politiques publiques de la ville et que nous privilégierons les approches comparées.

#### *Axe 1 : Les politiques urbaines au croisement des secteurs*

Les politiques urbaines (en anglais *urban policies*) visent à organiser le fonctionnement des villes et à réguler leur croissance. L'un des enjeux de leur analyse consiste à s'intéresser à la

multitude de problèmes sectoriels auxquels ces programmes visent à répondre : l'aménagement et la planification, le foncier et les infrastructures ou encore le transport et l'accès aux services de base. Il s'agit de s'intéresser, en s'appuyant sur des exemples empiriques d'un ou de plusieurs pays, aux priorités et aux problématiques sectorielles actuelles de ces politiques urbaines, aux jeux du pouvoirs entre les acteurs impliqués dans leur fabrique ou encore aux passerelles avec d'autres politiques sectorielles. Cette entrée permet également de questionner les normes internationales circulant en termes de « meilleures pratiques » (*best practices*) et qui doivent faciliter un développement urbain dit « durable » et leur traduction dans des politiques urbaines nationales.

### *Axe 2 : Les villes informelles*

Il s'agira de réfléchir aux articulations entre l'action publique et le secteur dit informel auxquelles les villes africaines sont souvent assimilées. Que ce soit les pratiques économiques (transport, commerce, services, gastronomie, etc.) ou les formes de logement (notamment dans les quartiers pauvres et les bidonvilles), l'enjeu de l'informalité est souvent présenté comme une problématique centrale de la gouvernance urbaine en Afrique. Par exemple, lors des débats récents sur la gestion de la pandémie de la Covid-19, les populations habitant et travaillant dans le secteur informel en ville ont été identifiées comme les groupes les plus vulnérables aux crises sanitaires et économiques. Il s'agira de s'intéresser à la manière dont l'informalité est définie, traitée et intégrée dans les programmes d'action publique urbaine.

### *Axe 3 : La politisation des projets urbains*

Le développement des villes constitue souvent un enjeu important de la compétition électorale sur le continent africain. L'investissement économique dans la promotion et l'extension des villes secondaires ou la revitalisation des capitales politiques (e.g. Dodoma en Tanzanie, Porto-Novo au Bénin) s'inscrivent au cœur des promesses et des projets électoraux des candidats politiques. Il s'agira de discuter, à travers l'analyse de projets de développement de certaines villes, de l'interface entre la gouvernance urbaine et les enjeux politiques c'est-à-dire entre le *politics* et les *policies*.

## **Atelier n°2. La politique de l'emploi en contextes africains**

L'emploi constitue un secteur d'intervention prioritaire inscrit sur les agendas des gouvernements, des organisations internationales, des acteurs économiques ou encore des organisations non gouvernementales. Qu'il se décline pour lutter contre la pauvreté, pour répondre aux besoins de formation du secteur marchand, pour industrialiser le continent dans le contexte de la crise environnementale, pour obtenir de meilleure performance dans les indicateurs mesurant la croissance économique, pour développer le salariat au détriment de postes plus informels qui échappent au contrôle de l'Etat ou encore pour endiguer le chômage chez les jeunes et chez les femmes, l'emploi se trouve au carrefour de plusieurs politiques publiques et instruments d'action publique. Pourtant, et c'est l'un des paradoxes que souhaite soulever cet atelier, les politiques publiques de l'emploi ne sont pas encore des objets très investis par les chercheurs en études africaines — seules les recherches en économie faisant exception, notamment les travaux sur les secteurs informels. L'objectif de cet atelier, dans le cadre des réflexions menées par le programme de recherche FAPPA, est de prendre au sérieux les politiques publiques de l'emploi en contextes africains, vues comme des objets de recherche qui nous permettent à la fois de discuter les concepts et les théories de l'analyse en politique

publique et d'engager, en même temps, des dialogues avec les préoccupations des praticiens du développement.

Nous proposons trois axes de réflexion, sachant que nous étudierons l'ensemble des propositions de communication qui concernent les politiques publiques de l'emploi et que nous privilégierons les approches comparées.

*Axe 1 : L'emploi et les instruments d'action publique*

Il s'agira de réfléchir aux instruments d'action publique déployés dans le cadre des politiques publiques de l'emploi et aux nouvelles modalités d'intervention des acteurs publics et privés pour réguler le secteur de l'emploi (contractualisation, salarisation, incitation, etc.). Il s'agira à la fois d'identifier, dans une perspective historique, les transformations des instruments déployés, mais également d'étudier les conséquences sur la définition de l'emploi (passage, par exemple, d'une conception de l'emploi comme une activité à de l'emploi comme un statut) et aux acteurs qui promeuvent et façonnent ces manières de gouverner le secteur de l'emploi.

*Axe 2 : Les politiques publiques de l'emploi et le clientélisme politique*

Nous proposons de comprendre comment les politiques publiques de l'emploi peuvent s'inscrire en contextes africains dans des stratégies de clientélisme politique, par exemple dans l'attribution de postes dans l'administration publique (Etat, collectivité territoriale, administrations déconcentrées ou encore au sein des établissements publics). Cette entrée par les politiques publiques de l'emploi nous permettra, d'une part, de discuter la déliaison disciplinaire entre les travaux sur les politiques publiques et le clientélisme et, d'autre part, de réinvestir les recherches sur les modalités de développement de l'Etat néopatrimonial.

*Axe 3 : Les transformations de l'emploi et les frontières ténues entre les secteurs public et privé*

Alors que le secteur public a longtemps été le premier employeur sur le continent africain, les réformes de l'Etat, de son administration publique et la promotion du secteur privé ont transformé, depuis les années 1980-1990, le paysage de l'emploi sur le continent dans un contexte où les petites et moyennes entreprises du secteur formel ont souvent été considérées comme les faiblesses des économies des pays africains. Il s'agira de réfléchir aux nouvelles formes que prennent les emplois, tant dans le secteur public que dans le secteur privé (développement de la notion de responsabilité sociale et environnementale, managérialisation, ubérisation, etc.) tout en réfléchissant au brouillage entre les frontières des secteurs public et privé.